

BAC PRO SAPAT PAR APPRENTISSAGE

[RNCP36788 - BAC PRO - Services aux personnes et animation dans les territoires - France Compétences \(francecompetences.fr\)](#)

Date de début des parcours certifiants : 01/09/2022

Date de publication de la fiche : 02/08/2022

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

OBJECTIFS

A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

- Organiser les activités
- Accompagner la personne dans sa vie quotidienne
- Accompagner des initiatives locales

DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

DUREE : 2 ans

Classe de 1^{ère} SAPAT : **675 heures** en centre de formation + **1145 heures** en entreprise

Classe de terminale SAPAT : **710 heures** en centre de formation + **1110 heures** en entreprise

Soit au total sur les 2 années : **3640 heures**

DATES :

01/09/2025 au 02/07/2027

PREREQUIS

- Être titulaire d'un CAPA SAPVER, **Ou** BEP Services aux Personnes (SP) **Ou**
Ou Niveau seconde **ou** avoir fait une 1^{ère} SAPAT ou ASSP en initial
 - Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (RQTH)

MODALITES D'ACCES

- **Inscription** (entrées et sorties permanentes) :
Prise de rendez-vous auprès de la direction du CFA
- Entretien en présentiel avec transmission CV, lettre de motivation
- Un dossier de candidature sera à compléter à la suite de l'entretien
- **En contrat d'apprentissage**

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein de structures de type associatif (ADMR, FEOSAD, centre de loisirs), d'organismes publics (CCAS, action sociale), des structures privées (tourisme) ou d'employeurs particuliers.

Type d'emplois accessibles :

Agent d'animation, Aide familiale, Médiateur territorial

BLOCS DE COMPETENCES

C1- Bloc de compétences B1 : « Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel »
C2 - Bloc de compétences B2 : « Débattre à l'ère de la mondialisation »
C3 - Bloc de compétences B3 : « Développer son identité culturelle »
C4 - Bloc de compétences B4 : « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles »
C5 - Bloc de compétence B5 : « Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective »
C6 - Bloc de compétence B6 : « Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire »
C7 - Bloc de compétence B7 : « Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes »
C8 - Bloc de compétence B8 : « Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien »
C9 - Bloc de compétence B9 : « Animer un lieu de rencontres et d'échanges »
C10 - Bloc de compétence B10 : « Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de

lien social ou de cohésion territoriale »**C11 - Bloc de compétence B11 : « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers »**

L'ensemble des blocs de compétences doit être validé avec la moyenne minimale de 10/20 pour chaque bloc.

Les blocs peuvent être validés indépendamment les uns des autres et donc mener à un redoublement en l'absence de la validation de l'ensemble des blocs, eux même amenant à l'obtention de la certification.

En cas d'absence de validation de l'ensemble des blocs, une prolongation de contrat d'apprentissage sera envisagée, avec la possibilité de repasser l'examen (conservation des notes obtenues, supérieures à 10/20).

MODALITES D'EVALUATION

- Épreuves écrites, orales, pratiques, travaux de groupe, rapport de stage
- Les candidats peuvent être évalués en CCF et épreuves ponctuelles terminales (le passage en Hors CCF, uniquement en épreuves ponctuelles terminales peut être proposé selon le parcours du candidat).

MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Financement de la formation
<ul style="list-style-type: none"> • Salle 3 Générations • Salle de cours • Salle informatique • CDI • Cuisine pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques en présentiel ou en distanciel • Exercices d'application • Mises en situation 	<p>Une demande de prise en charge pourra être effectuée (OPCO, CNFPT). La prise en charge via l'OPCO est totale pour les frais de formation de l'apprenti.</p>
Internat / Demi-pension	Equivalences ou passerelles possibles	Poursuites d'Etudes
Un reste à charge est à prendre en compte concernant les repas et les nuitées.	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 4 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP AEPE en 1 an • BTS ESF, Développement et animation des territoires ruraux, Services et prestations des secteurs sanitaire et social • Diplôme d'Etat Aide-Soignant, Auxiliaire de puériculture, Moniteur éducateur
<p>Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics.</p> <p>https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0820725T</p>		
<u>Notre Valeur Ajoutée :</u>		
<p>« Accompagner Nos Apprenants, Apprenantes en Centre et en Entreprise vers la réussite, avec notamment, l'existence d'une salle 3 Générations, L'Épicerie la Boutik, un faible effectif d'apprentis, et une référente apprentissage pour être à l'écoute de leurs besoins, et suivre leur avancée en centre et en entreprise »</p>		